



Yutz, le 30 mars 2025

Chers amis twirleurs,

En 2024, nous avons dû annuler le challenge Schneider Zanoni pour cause d'inondations à Yutz (le gymnase avait été réquisitionné par la mairie pour héberger les gens sinistrés).

Cette année, il aura lieu au gymnase Mermoz de Yutz le dimanche 30 mars.

Nous comptons sur votre présence ainsi que sur celle de vos athlètes pour participer à cette rencontre amicale.

Les inscriptions doivent être prises sur l'extranet de la fédération avant le 10 mars.

Le prix des inscriptions s'élève à :

- 9 euros pour chaque soliste
- 10 euros pour chaque duo
- 11 euros pour chaque équipe

Une restauration ainsi qu'une buvette seront à votre disposition.

En deuxième page de ce courrier se trouve le règlement de la compétition avec les règles d'attribution des challenges.

Veillez agréer nos salutations sportives.

Anne CLEMENT  
Présidente

Voici le règlement d'attribution des challenges Schneider-Zanoni :

**1. Challenge du plus grand nombre de chorégraphies inscrites pour un même club :**

Le club qui le remporte 3 années consécutives le gagne définitivement.

En 2022 et 2023, il avait été remporté par Faulquemont-Créhange qui le remettra en jeu cette année.

**2. Challenge de la ou du plus jeune athlète inscrit(e) en compétition.**

Ce challenge est acquis définitivement.

**3. Challenges de la meilleure note en solo N1, en solo N2 et en solo N3.**

Ces challenges sont à remettre en jeu l'année suivante.

Si un ou une athlète remporte un challenge 3 années consécutives, quelle que soit la filière, un super challenge lui sera remis et sera donc gagné définitivement.

En 2023, ils ont été remportés par :

Célia Bour pour la meilleure note en N1

Shanna Kettler pour la meilleure note en N2

Anya Ieko pour la meilleure note en N3

**4. Challenge Combiné.**

Le club qui le remporte 3 années consécutives le gagne définitivement.

Ce challenge récompense le club le plus performant.

Chaque athlète/duo/équipe se classant dans les 5 premières places de sa catégorie remporte un nombre de points défini pour son club.

Points attribués :

- 1ère place : 9 points
- 2ème place : 6 points
- 3ème place : 4 points
- 4ème place : 2 points
- 5ème place : 1 point

Le club ayant cumulé le plus grand nombre de points, toutes filières confondues, remporte le challenge et le remet en jeu l'an prochain.

En 2023, il a été remporté par Faulquemont-Créhange qui le remettra en jeu cette année.